

Le Bureau du Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de
la Lys

Réuni par visioconférence, le 09 Février 2021

Étaient présents :

MM. Cambien, Dissaux, Gosset, Waymel.

Étaient excusés :

MM. Bezirard, Petit.

Vu le rapport n° 01-21

DECIDE

- La résiliation du marché de maîtrise d'œuvre confiée à la société BERIM pour la réfection du réservoir de l'usine d'Aire sur la Lys ;
- de verser une indemnité de résiliation de 5 % de 83 135,00 € soit 4 156,75 € ;
- de relancer une consultation pour la mission correspondant à ce qui n'a pas été terminé par le bureau d'études conformément aux règles de la commande publique ;
- d'imputer les sommes nécessaires sur les crédits inscrits au compte 2031 du budget du syndicat.



VOTANTS : 4

POUR : 4

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le **11 FEV. 2021**

Le Président
Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean-Claude DISSAUX